

Zeitschrift: Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of
Swiss Actuaries

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

Band: 67 (1967)

Vereinsnachrichten: Procès-verbal de la 58e assemblée générale ordinaire de
l'Association des actuaires suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal

de la 58^e assemblée générale ordinaire de l'Association des actuaires suisses, le 22 octobre 1966, à 11 h., à l'Aula de l'Université de Neuchâtel

Comme lors des précédentes assemblées tenues par notre Association au bord du Lac de Neuchâtel, c'est dans une atmosphère détendue, particulièrement empreinte de cordialité, que notre président, M. le Prof. Wunderlin, ouvre avec bonheur la séance en français, à 11 heures, devant un auditoire d'environ 200 membres.

Il salue la présence de M. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, et de M. Philippe Mayor, Président du conseil communal de Neuchâtel.

Il remercie vivement les organisateurs de la journée, MM. H. Burger, directeur de La Neuchâtelaise-vie, J.P. Robert, directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire et surtout P. Rieben, président du conseil d'administration de la Société anonyme, à Peseux auquel incombe la responsabilité vis-à-vis du Comité. Ces trois institutions offrent le vin et le café du déjeuner, ainsi que le transport à Auvernier dans l'après-midi afin d'y terminer joyeusement la journée.

Le président adresse quelques mots de bienvenue à cinq membres d'honneur, MM. Alder, Jecklin, Jéquier, Marchand et Sixer, ainsi qu'à de nombreux membres de l'étranger :

M. le directeur général Henry, président de l'Institut des actuaires français, et M. le Prof. Kracke, « Präsident der deutschen Gesellschaft für Versicherungsmathematik », tous deux membres correspondants, MM. Aussel de Paris, Becker de Hambourg, Gugumus de Cologne, Härlen de Munich, Malinski de Paris, Poulos président de l'Association des mathématiciens grecs et T. Poznanski de Québec.

Il manifeste son plaisir de constater que la présence de toutes ces personnalités prouve leur attachement à notre Association.

Les membres qui ont prié d'excuser leur absence sont si nombreux qu'il serait trop long d'en faire l'énumération.

Ordre du jour

1. Rapport du président

(Le texte original complet est publié dans le présent bulletin).

S'exprimant en allemand, M. Wunderlin rappelle la brillante réussite du 75^e anniversaire de l'Institut des actuaires français. Outre les magnifiques manifestations mondaines de ce jubilé, les actuaires français ont organisé des séances de travail consacrées aux «Conséquences prévisibles de l'emploi des ensembles électroniques sur les calculs actuariels». Cinq travaux ont été présentés par des membres de notre Association.

Nos deux groupes de travail ont eu une activité très animée cette année:

Le groupe de travail du traitement de l'information a tenu deux séances réunissant une cinquantaine de membres sous la présidence de M. Husser.

Le groupe de travail de l'assurance du personnel, fort de 80 membres, s'est occupé du problème actuel du financement des caisses de pensions. Après des conférences de MM. Kaiser, Baumann et Rieben, l'intérêt pour ce sujet s'est révélé être si grand qu'il a fallu constituer 4 groupes régionaux de discussion dont le travail est en voie d'organisation.

Nous avons le regret d'enregistrer le décès de notre membre correspondant Albert Linton qui joua un grand rôle chez les actuaires américains, ainsi que de 5 membres actifs:

MM. Rudolf Aeberhard

Erwin Gisi

Johann Meyer et son épouse M. Meyer-Hirt

Charles Ochsenbein.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer leur mémoire.

50 membres se sont inscrits pour le 18^e congrès international d'actuaires qui tiendra ses assises du 4 au 11 juin 1968 à Munich. Ainsi se trouve épaisse la quote-part attribuée à notre Association pour les places de «membres titulaires». Le président adresse de vifs remerciements aux auteurs du rapport national suisse sur les participations aux

bénéfices et aux membres qui se sont inscrits pour traiter d'autres sujets, ainsi qu'à M. Zwinggi, qui assume toujours les fonctions de correspondant national avec dévouement et compétence.

2. Procès-verbal de la 57^e assemblée générale ordinaire

Ce procès-verbal est adopté sans discussion.

3. Comptes de l'exercice 1965

Ces comptes ont paru dans le volume 66, tome I, page 6 du Bulletin, avec le rapport de vérification de MM. Amsler et Schaller. M. Baumberger, caissier, les commente. La diminution des frais du Bulletin est compensée par la subvention accordée au Colloquium ASTIN de Lucerne. L'excédent des recettes est de 1141 francs. L'assemblée donne son approbation sans discussion, avec remerciements au caissier et aux vérificateurs.

4. Election des réviseurs des comptes

MM. Hans Koch et Heinz von Arx de Lucerne sont élus pour l'exercice 1966, sur proposition du comité et sans discussion.

5. Admission de nouveaux membres

MM. Kurt Suter et Cyril Feuz fonctionnent comme scrutateurs.

Au scrutin secret, 22 nouveaux membres sont acceptés à la quasi unanimité sur recommandation du comité. Le président leur souhaite la bienvenue. Ce sont :

Suisse MM. Aeschlimann Max, Zurich,
Borgeat Denys, Neuchâtel,
Bretscher Richard, Genève,
Ender Hans, Peseux,
Hagedorn Johann, Zurich,
Haner Peter, Bâle,
Hauger Otto, Bâle,
Henerasky Walter, Zurich,
Hofmann Jürg, Zurich,

MM. Khalil Makram, Zurich,
Krähemann Kurt, Bâle,
Riethmann Frank, Zollikon,
Ripoll José, Genève,
Rytz Conrad, Berne,
Schaub Max, Bâle,
Schoch Peter, Zurich,
Selles Marcel, Lausanne,
Streit Franz, Berne,
Studer Hans-Jürg, Zurich,
Wettenschwiler, Zurich.

Etranger MM. Chelbi Mohamed Kilani, Tunis,
Zgolli Mohamed, Tunis.

6. Nomination d'un membre d'honneur

Au cours d'une carrière déjà longue, M. E. Zwinggi, prof. à l'Université de Bâle et président du directoire des Bâloises, sociétés d'assurances, s'est distingué tant en Suisse qu'à l'étranger par ses publications scientifiques, en particulier par son traité intitulé «Versicherungsmathematik».

Pendant douze ans, il a assumé les fonctions de caissier de notre Association avant de la présider avec compétences et autorité de 1959 à 1964.

A l'unanimité, le comité propose de lui décerner la qualité de membre d'honneur en témoignage de reconnaissance pour les services rendus à notre Association et à la science actuarielle.

Cette proposition est acceptée par acclamation. L'élu remercie pour l'honneur qui lui est fait et nous assure de son dévouement.

7. Divers

- a) Sur demande, le président attire l'attention de l'assemblée sur une offre d'emploi de l'«African Life Assurance Society», Johannesburg, qui a paru dans la Revue Suisse d'Assurances. M. Marx, mathématicien à la Compagnie Suisse de Réassurances, se tient volontiers à disposition pour donner de plus amples renseignements à ceux que cela pourrait intéresser.

- b) La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le 14 octobre 1967 à Berne.

8. Rapports

- a) Avec l'élégance à laquelle il nous a habitués, M. Marc Henri Amsler, professeur, nous présente des réflexions sur «Le calcul opérationnel des mathématiques actuarielles». Il montre comment une analogie entre une fonction et la valeur actuelle de celle-ci peut conduire à un étonnant recours au calcul opérationnel.
- b) M. O. Hengartner présente un essai dans un domaine nouveau. Sous le titre «Mehrdimensionale Prüfverteilungen und ihre Anwendungen in der mathematischen Statistik», il passe des répartitions à une dimension au champ beaucoup plus vaste et difficile des répartitions à plusieurs dimensions dans lequel il se meut avec une aisance remarquable.
- c) MM. J. P. Beausoleil et R. Bretscher sont deux jeunes actuaires qui cherchent de nouvelles voies pour l'utilisation d'installations électroniques relativement simples. Leur conférence intitulée «Calcul des réserves des pensions d'invalidité dans une caisse à taux de cotisation unique. Application sur ordinateur IBM 1620 à disque» montre qu'avec la division du travail en petits secteurs et en enregistrant les formules sur disque, on peut résoudre le problème de façon simple pour des cas très variés.

L'intervention de M. Leepin amène à la conclusion que ces procédés méritent une étude au sein du groupe de travail du traitement de l'information.

Le président remercie chaleureusement les divers orateurs de la journée et lève la séance à 13 heures.

Déjeuner à l'Hôtel Beau-Rivage

Un agréable déjeuner permet de prolonger les contacts personnels dans une excellente ambiance. MM. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, et Philippe Mayor, président du conseil communal, apportent le salut du canton et de la ville de Neuchâtel en termes choisis.

Visite d'une cave

Nombreux sont les membres qui se rendent à Auvernier pour déguster quelques-uns des meilleurs crus neuchâtelois à la cave de M. Ernest de Montmollin où ils sont gracieusement reçus dans un fort joli cadre au cachet ancien. La plus franche gaîté règne en maîtresse.

Le secrétaire:

M. Haldy